

VOTRE FORMULE PERSONNALISEE :

Durée de la formation	14 heures
Dates de formation et délais d'accès	1 Formation par trimestre Nous contacter Sous réserve de 4 participants au minimum
TARIF T.T.C	252,00 € T.T.C



CER
FORMATION PRO
C'EST RÉUSSIR

WWW.CESCA-FORMATION.COM



PROGRAMME DE FORMATION



Formation initiale SST Sauveteur Secouriste du Travail

Lieu De formation

En centre de formation
Intra-entreprise (après validation des moyens)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Apporter les compétences nécessaires pour être capable de porter secours à un collègue accidenté sur le lieu de travail.
- > Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires au secours d'une tierce personne.
- > Permettre de maîtriser les méthodes de secourisme et les premiers soins appropriés.
- > Vérifier l'aptitude à secourir une personne en danger.
- > Contribuer à la prévention des risques professionnelles dans son entreprise.

Version du document : Indice F du 22/09/2026



CER CESCA FORMATION

Siège Social : 12 quai du Musée - EPINAL
Centre de formation : 20 rue Albert Camus – EPINAL
Tel. : 03.29.38.49.74 | 06.70.10.56.63
Mail : cesca2@orange.fr

SIRET : 316 831 817 000 28
APE : 8553 Z
Formation Continue : 41880059988



PUBLIC VISE

- Tous les salariés âgés de plus de 16 ans,
- Les structures publiques ou privées

ENCADREMENT

- Formateur SST certifié par l'INRS et formé à l'intervention en formation pour adultes

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à Delphine DIDIER : didierdelphine@wanadoo.fr

RESULTATS ATTENDUS

- Obtention du certificat
- Acquérir les compétences d'un SST

Spécificités organisationnelles

La formation se déroule avec un MINIMUM de 4 stagiaires et un MAXIMUM de 10 stagiaires

PRE-REQUIS

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, comprendre, parler)

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Plan d'intervention SST
- Plan de prévention
- Matériel : ordinateur portable, vidéo projecteur, diaporama, DVD
- Travaux sur cas pratique avec outillage factices
- Utilisation du logiciel « Chasse aux risques »
- Mise en situation / Jeux de rôle
- Aide-mémoire remis à chaque candidat
- Mannequins : adulte, enfant, nourrisson
- Matériel de secours : DAE de formation, couverture, pansements compressifs...

SANCTION DE LA FORMATION

- Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) ou attestation d'échec
- Attestation individuelle de fin de formation



EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

Comment sont évalués les progrès de l'élève en cours et à la fin de la formation ?

Evaluation réalisée pendant le parcours de formation,
Epreuve de synthèse : mise en situation professionnelle

Conditions de réussite aux examens ou conditions d'évaluation de fin de formation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont établis sous 2 domaines de compétences.

- Epreuve certificative n°1 : durée 7 min
- Epreuve certificative n°2 : durée 5 min

A l'issue de l'évaluation, un certificat de SST valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Mise en situation professionnelle (Partie 'compétences professionnelles') :

Evaluation de la maîtrise de la compétence professionnelle à acquérir (grille d'évaluation)

Comment est évaluée la formation ?

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés, l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle ...

Des Feuilles de présence sont émargées par demi-journée par le stagiaire et contresignées par le(a) formateur(trice)



PROGRAMME DE FORMATION

THÉORIE

- > Le rôle du secouriste, son cadre d'intervention
- > Les risques liés à l'activité
- > Comment supprimer ou isoler le danger
- > Définir les actions de prévention et de protection permettant la suppression du danger identifié
- > Les risques spécifiques à la profession
- > La remontée d'information prévue par l'entreprise

PRATIQUE

- > Reconnaître un danger
- > Soustraire la victime de la zone dangereuse
- > Examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- > L'alerte
- > Les gestes de secours conformes au guide des données technique de l'INRS